

**Compte rendu du CHSCT  
du 20 mars 2018**

**Parce que Un CHSCT n'est pas Un CTL**

Vos représentants F.O.-DGFIP24, déplorent un nouveau boycott improductif et donc la « non défense » de vos intérêts.

Il est effectivement vain de chercher une logique dans une telle démarche, alors même, qu'à la demande d'organisations syndicales « boycottteuses » 3 propositions d'actions devaient être re-débattues :

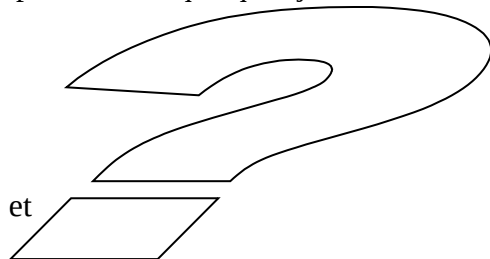


- Installation de l'eau chaude au Bâtiment « A » de la cité ;
- La réfection du garage à vélos du SIP de BERGERAC ;
- La mise en place de casques téléphoniques pour le SIP de SARLAT et le CFIP DE MONTPON.

De ce fait, le débat concernant ces actions seront encore repoussées de quelques jours.

Pour finir, F.O.-DGFIP24 s'interroge :

Quid de la pétition du SIP de SARLAT  
Quid de la pétition de la BDV (Brigade De Vérifications) et  
du PCE (Pôle Contrôle Expertise )




**Vos représentants F.O.-DGFIP24 en CHSCT**

*Annabelle MONZIE (Titulaire)*

*Gaëtan LEJEUNE (Suppléant)*

*Nicolas JOOS (Expert)*

**BULLETIN  
D'ADHESION**



NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

N° DGI ou N° AGORA : \_\_\_\_\_ ADRESSE MÊL : \_\_\_\_\_

GRADE : \_\_\_\_\_ QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : \_\_\_\_\_ %

AFFECTATION : \_\_\_\_\_  
déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
(signature)

➔ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu

